

Le rôle des contrats d'assurance-vie dans la constitution, l'organisation et la transmission du patrimoine



Cette journée a pour objectif de faire le point sur les développements fiscaux récents en matière d'assurance vie, après en avoir rappelé les principes.

La spécificité du mécanisme de la stipulation pour autrui rend parfois l'articulation de ses règles avec le droit patrimonial de la famille délicate.

Il s'agit ainsi de connaître des principales difficultés en la matière afin de pouvoir les réduire et les anticiper.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Acquérir et/ou renforcer sa maîtrise technique
- Comprendre les principes généraux et anticiper les risques fiscaux
- Apprendre à utiliser les contrats d'assurance comme outils de transmission
- Valoriser ses connaissances afin de définir de nouvelles stratégies



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Chaque thème abordé fera l'objet d'un cas pratique
- Textes, jurisprudence et doctrines utiles
- Support visuel



FORMATEURS

Ingrid RENAUD ou Pierre FAIVRE
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs

NIVEAU

Maîtrisant

OBJECTIF

- Améliorer sa pratique quotidienne
- Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances des règles fiscales de base en la matière



PLUS-VALUE

Maîtriser un outil de gestion de patrimoine



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **LE CONTRAT D'ASSURANCE-VIE COMME ÉLÉMENT DE CONSTITUTION DU PATRIMOINE**

- Présentation des contrats, aspects juridiques et fiscaux
 - rappel des principes applicables : mécanisme de la stipulation pour autrui
 - rappels sur la désignation bénéficiaire
 - fiscalité applicable aux contrats d'assurance-vie 990 I ; 757 B ; cas des non-résidents
 - contrats assimilés : les contrats de capitalisation

4h

- Actualité et points particuliers
 - co-souscription
 - acceptation bénéficiaire
 - clause bénéficiaire démembrée et diverse en fonction de l'actualité
- Donation du contrat
- Démembrement

2 **LE CONTRAT D'ASSURANCE-VIE COMME ÉLÉMENT D'ORGANISATION ET DE TRANSMISSION DE PATRIMOINE**

- Assurance-vie et régimes matrimoniaux
 - distinction contrats divorcés et non-divorcés
 - Praslicka et Bacquet : principes, applications, écueils
 - actualité éventuelle
- Assurance-vie et succession
 - intégration du contrat dans la succession : intégration volontaire et intégration subie
 - contrats de prévoyance et non-résidents
 - actualité éventuelle
- Contrats d'assurance-vie et sûretés

3h